



Question 2 :

Les agricultures familiales peuvent elles offrir un emploi aux jeunes actifs ruraux ?

Synthèse hebdomadaire 3 – semaine du 5 au 12 mai 2008

Résumé

Cette semaine, une partie des débats s'est concentrée sur le sujet de l'exode rural et sa nécessité ou non pour le développement. D'autres contributions ont continué à faire ressortir les conditions nécessaires pour que l'agriculture offre des emplois aux jeunes ruraux.

1. L'exode rural en question

La semaine précédente avait été conclue avec la contribution de Zvi GALOR dans laquelle ce dernier faisait remarquer que lutter contre l'exode rural reviendrait à faire le choix de maintenir une partie de la population dans un état de pauvreté. Cette semaine, le débat s'est donc orienté sur la question générale de l'exode rural, en réaction à cette contribution.

Jusque là, les contributeurs avaient dressé un portrait noir de l'exode rural. Cette position est reprise par Laurent PACHETEAU qui questionne le modèle de développement occidental, présentant l'exode rural comme condition nécessaire à la croissance économique et au développement et sa transposition aux pays du Sud. Mamadou BARRY renchérit que l'exode rural est globalement négatif car il diminue la main d'œuvre en disponible pour l'agriculture tout en augmentant la population urbaine pauvre, « Donc je pense mieux vaut décourager l'exode rural en favorisant les conditions de vie en milieu rural. »

D'autres contributions, cherchent au contraire à montrer comment un certain exode rural peut être nécessaire. François AFFHOLDER est d'avis que l'exode rural peut d'une part offrir des meilleures conditions de vie par des emplois urbains mieux rémunérés et moins pénibles, et d'autre part permettre aux agriculteurs restant d'augmenter leurs surfaces et en conséquence leur efficacité économique. Jean-Marc BOUSSARD explique que l'augmentation des besoins non agricoles « implique qu'une partie de la force de travail passe de l'agriculture à d'autres occupations (rurales ? urbaines ? c'est un détail !), et soit remplacée dans l'agriculture par du capital. »

Enfin, une troisième voie est proposée. La solution, selon Zvi GALOR, est d'assurer l'existence d'emplois non agricoles dans les zones rurales, pour absorber la main d'œuvre excédentaire et lutter contre l'exode rural. C'est pourquoi selon lui, une politique de développement rural doit reposer non seulement sur l'agriculture, mais aussi sur l'emploi non-agricole dans les zones rurales. Il souligne par ailleurs deux erreurs dans ces politiques: d'une part, les politiques d'amélioration de la productivité ne s'adressent qu'à un très petit nombre de paysans, les autres n'ayant pas suivi la même dynamique. D'autre part, trop peu d'efforts sont faits pour dynamiser les zones rurales, et au contraire, l'attention est portée sur les zones urbaines, encourageant l'exode rural. Il ajoute que développer les emplois non-agricoles est possible et indispensable pour la réussite de zones rurales traditionnelles en PVD, en prenant l'exemple de la Corée du Sud et Taiwan. Ali ZAHRI s'appuie sur le cas des oasis du sud marocain pour montrer que l'agriculture mais aussi les d'autres activités rurales non agricoles telles que la distribution des produits agricoles ou le tourisme peuvent assurer un emploi aux jeunes ruraux.

2. Les conditions

Cette semaine il est encore affirmé que des marchés rémunérateurs peuvent permettre à l'agriculture familiale de fournir des emplois aux jeunes ruraux, mais sous certaines conditions.

2.1. Rendre l'agriculture attractive pour les jeunes ruraux

Georges NINGO TOLEKA part de son expérience et de son histoire en RD Congo pour faire remarquer que « le mépris de l'agriculture s'est généralisé dans [...] la jeunesse en milieu rural comme urbain ». L'agriculture est considérée comme une activité réservée aux personnes non instruites, et à l'opposé de la réussite sociale. Parmi ses propositions pour rendre l'agriculture attractive, on trouve la réhabilitation de la formation agricole pour professionnaliser les exploitations, et la mise en place d'un cadre législatif permettant la transmission héréditaire de celles-ci et la

propriété privée des terres. Ali ZAHRI ajoute « toutes ces idées ne peuvent être réalisées sans un vrai investissement dans la jeunesse pour gagner leur confiance. » Bertrand DEGHILAGE pense que la formation doit être mieux cadrée pour montrer un équilibre entre contraintes et potentialités de l'agriculture.

2.2 . Le financement

Le coût des mesures à prendre pour soutenir les agricultures familiales est abordé. Dans le cas des politiques publiques, Henri CLAVIER affirme que, sur le long terme, quel que soit ce coût, il sera rentable de financer les politiques pour « l'amélioration de la productivité de l'agriculture familiale dans les pays en développement ayant un bon potentiel agricole et une forte population rurale. »

En ce qui concerne le financement des activités privées, pour Abdoulaye ISSAKA SIDDO la microfinance n'est pas une solution. Il dénonce les institutions corrompues et les projets mal adaptés au Niger. « [La microfinance] est une manière astucieuse de dépouiller les pauvres paysans de leurs maigres ressources. » Zvi GALOR réagit à cette contribution et l'incite à ne pas appliquer les "modèles" existants. « Je crois que vous devriez mettre en question tous les notions de coopératives, IMFs et autres organisations paysannes, pour créer avec les paysans eux-mêmes ce qui est à leur avantage. »

3. Des études de cas

Albert MAKOUTOU nous montre comment le maraîchage peri-urbain offre des emplois aux jeunes ruraux et urbains à travers l'exemple de la Ceinture maraîchère Rive Droite du Djoué à Brazzaville. Deux autres études de cas, celle des oasis du sud marocain par Ali ZAHRI, et d'un district de la Province Orientale en R.D. Congo par Georges NINGO TOLEKA, reposent sur une analyse des conditions spécifiques à l'activité agricole. Leurs auteurs étudient en détail les limites existantes, et les potentialités et émettent des recommandations adaptées pour développer l'agriculture et assurer un emploi aux jeunes ruraux.

4. Quel « modèle d'agriculture familiale » ?

Dans la synthèse de la semaine dernière, nous écrivions effectivement « L'agriculture familiale [...]est, selon la majorité des contributeurs, le seul modèle capable de faire face à l'essor démographique et à la croissance de la population active. » Jean-Marc BOUSSARD nous invite à préciser nos propos « Evidemment, tout cela peut faire dans un cadre « familial » : une autre erreur funeste est d'avoir confondu « emploi de capital » avec « grandes firmes ». Les exploitations française sont hautement « capitalistiques » (en tout cas par comparaison avec les africaines) et cependant, en très vaste majorité, « familiales ». ».

Bertrand DEGHILAGE pense que l'avenir de l'agriculture est dans la gestion groupée des exploitations, avec du capital mais pas forcément « familiales. »